

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 9

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A VOUS PARIS.

HOPITAL SUISSE

Quelques jours à peine après avoir tenu sa douzième Assemblée annuelle, dont « Le Messager » s'était fait l'écho dans son dernier numéro, l'Association de l'Hôpital suisse de Paris était cruellement éprouvée par le décès de son Président, M. Georges de Diesbach.

Appelé à la présidence en février 1957, M. de Diesbach n'avait pas hésité à entreprendre cette lourde tâche qu'il considérait comme un devoir impérieux et à laquelle il vouait l'essentiel de ses très grandes qualités de cœur et d'esprit. C'est en grande partie à sa pondération, à son autorité souriante et à la qualité de ses jugements, que la Colonie suisse de France devra un jour de posséder un hôpital modèle.

M. de Diesbach prit, en effet, la charge de l'Association à une époque où son Conseil, avec un courage que M. l'Ambassadeur Pierre Micheli a tenu à souligner, devait faire face à d'importantes décisions, dont dépendait tout l'avenir du projet. Le caractère judicieux de celles-ci sut convaincre le Conseil fédéral d'apporter son appui moral et matériel à l'Association, ainsi que devait l'annoncer M. Micheli, le 17 juin dernier. Le Président de Diesbach disparaît ainsi au moment où l'œuvre à laquelle son nom sera indissolublement lié allait entrer dans la phase essentielle de sa réalisation.

Le Conseil d'administration ne pouvait rendre de meilleur hommage à la mémoire de son regretté Président qu'en poursuivant sans désespérer l'action à laquelle il s'était consacré. Réuni le 16 juillet dernier, il a renouvelé son bureau en confiant la présidence à M. Ermenegildo G. Snozzi et la charge de Vice-Président Trésorier à M. Jean-Louis Gillieron. L'un et l'autre avaient été les conseillers les plus immédiats de M. de Diesbach. M. Pierre Moreillon, architecte de l'Ambassade, a été appelé à occuper le second poste de Vice-Président, tandis que M. Pierre Jonneret remplira les fonctions de Secrétaire du Conseil.

Les administrateurs de l'Hôpital suisse de Paris se préoccupent actuellement de négocier avec les compagnies d'assurances suisses l'emprunt qui sera garanti par les autorités fédérales et qui viendra compléter le prêt direct de la Confédération. Ainsi que nous l'avions indiqué, la Colonie suisse de France et les membres du Comité suisse de l'Hôpital — dont le siège est à Zurich — devront encore fournir un vaste effort personnel, mais il ne fait pas de doute que celui-ci ne saurait être que fructueux, après l'apport massif qui vient d'être décidé.

ECOLE DU CERCLE COMMERCIAL SUISSE

COURS DU SOIR

Les cours du soir recommenceront le 1^{er} octobre. Ils auront lieu une fois par semaine, durant deux heures consécutives, comme les années précédentes.

Cours prévus :

Lundi : FRANÇAIS I, ANGLAIS I.

Mardi : ALLEMAND II, FRANÇAIS IIA, STENOGRAPHIE STOLZE SCHREY.

Mercredi : ANGLAIS II.

Jeudi : FRANÇAIS IIB, ALLEMAND I.

Vendredi : FRANÇAIS III.

Nous sommes tout disposé à former d'autres classes s'il y a un minimum d'inscription de cinq élèves.

Degré d'enseignement :

I^{er} degré : pour débutants ; II^e degré : moyen ; III^e degré : supérieur.

Prix des cours :

2.000 F, payables à l'inscription, pour un cours complet de quatre mois, donnant droit à deux heures de leçon consécutives par semaine.

Conditions d'admission :

Nos cours sont exclusivement réservés aux membres de notre Association. Les adhésions sont reçues au moment de l'inscription au cours. La cotisation annuelle est actuellement de 800 francs minimum, plus un droit d'inscription de 200 francs.

Dates d'inscription :

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat II, 10, rue des Messageries, Paris, 10^e, aux heures d'ouverture habituelle (9 à 12 h. et 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi) et au jour suivant.

Samedi 26 septembre : toute la journée.

Nous invitons nos compatriotes et les personnes qui s'intéressent à ces cours à se faire inscrire sans tarder, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour la formation de nouvelles classes.

Examens de fin d'études :

En fin d'études, les étudiants auront l'occasion de passer un « Examen de fin de cours ». Les épreuves seront sanctionnées par un certificat qui sera délivré aux étudiants ayant satisfait aux exigences de l'examen.

Carnet du « Messager ».

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Henri Maders (7-8-59), fils du dévoué chef d'escale « swissair » à Orly. Toutes nos félicitations.

CERCLE SUISSE ROMAND

Exceptionnellement, le Comité organise cette année un grand :

DEJEUNER-CHOUROUTE

dans les magnifiques salons du PALAIS d'ORSAY
9, Quai Anatole-France, à PARIS (VII^e), pour le

DIMANCHE 25 OCTOBRE 1959

à 13 heures précises. Le menu comprendra :

La Croustade au Fromage

La Choucroute strasbourgeoise très copieuse

Les Fromages de France

La Bombe glacée au moka

Gaufrettes — Café

Muscadet, Domaine de l'Île Verte

Prix : 1.550 F par personne, vin et service compris

MATINEE DANSANTE GRATUITE

A partir de 15 heures 30

où sont cordialement invités les membres de la Colonie et leurs AMIS.

Venez nombreux passer une agréable journée dans l'ambiance du Cercle Suisse Romand.

Inscrivez-vous sans tarder pour le Déjeuner chez le Président W. TAPERNOUX, 50, rue Servan, Paris (XI^e), Roq. : 87-80. Dernier délai : 23 octobre.

LE COMITE.

P.-S. — On se réunira à 12 heures pour l'apéritif.



L'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Pierre Micheli conversant avec M. Charles Coigny, doyen de la Colonie suisse d'Annecy (portant lunettes, M. Edouard Hofer, Consul de Suisse à Annecy).

A VOUS ANNECY

VISITE DE M. L'AMBASSADEUR DE SUISSE EN FRANCE ET DE Mme PIERRE MICHELI DANS LES DEPARTEMENTS DE HAUTE-SAVOIE ET DE SAVOIE

Venant par la route de Paris, M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Pierre Micheli, arrivés le jeudi 30 juillet au soir à Annecy, ont été les hôtes de M. le Préfet de la Haute-Savoie et de Mme Raymond Jacquet.

Cette visite, coïncidant avec la commémoration de notre Fête Nationale, a éveillé un sentiment très vif chez nos compatriotes et provoqué de multiples témoignages d'amitié de la part des Autorités françaises qui réservèrent au Chef de notre Mission à Paris un accueil particulièrement chaleureux.

Le 31 juillet, en fin d'après-midi, M. le Consul de Suisse à Annecy et Mme Edouard Hofer avaient organisé chez eux une brillante réception en l'honneur de M. et Mme Pierre Micheli, où furent conviés les représentants des Pouvoirs publics, les personnalités du Département, ainsi que les dirigeants des groupes helvétiques.

Samedi matin, 1^{er} août, au cours d'une émouvante cérémonie, M. Pierre Micheli déposa une gerbe au Monument aux Morts de la Haute-Savoie en présence, notamment, de M. le Préfet, de Maître Charles Bosson, Député-Maire d'Annecy, du Colonel J. de Buttet, Commandant de la Place, de MM. Emile Dupont et Billy, l'un, Président du Conseil d'Etat et l'autre, Maire de la Ville de Genève. Un détachement militaire de chasseurs-alpins rendit les honneurs et la musique municipale joua les hymnes nationaux.

M. et Mme Charles Bosson reçurent ensuite l'Ambassadeur et Mme Pierre Micheli dans les salons de la Mairie où Maître Bosson, dans une allocution à la fois élégante et chaleureuse, exalta les liens qui unissent la Suisse proche de la Haute-Savoie, qu'ils soient géographiques, économiques ou culturels, évoquant les écrivains qui, de Jean-Jacques Rousseau à C.-F. Ramuz, ont ajouté au patrimoine intellectuel des deux pays. M. Pierre Micheli, répondant avec une émotion délicate, put dire avec raison « qu'il avait été reçu en

SUISSIES DE FRANCE

★ ★ ★

A L'ÉCOUTE !

★ ★ ★

Dans toute la France, les Suisses ont célébré le premier août avec ferveur. Nous sommes heureux de publier les différents comptes rendus qui nous sont parvenus en cette belle fin d'été 1959.

La Réd.

★ ★ ★

voisin, en cousin et en ami. Et que si l'on ne choisit ni ses voisins, ni ses cousins, on choisit ses amis et que c'est à ce titre surtout qu'il se sentait profondément heureux d'être accueilli ».

Un déjeuner réunit ensuite, à la Préfecture, autour de M. et de Mme Micheli, les Autorités françaises et genevoises ainsi que les représentants ecclésiastiques.

Et c'est au Restaurant de la Plage, au bord du lac frère de celui si fameux du Bourget, face aux pittoresques montagnes de Haute-Savoie qui font de cette région de France un centre touristique réputé, que se déroula, à la nuit tombante, la Cérémonie patriotique. Plus de trois cents compatriotes, venus des deux Savoies, sous la conduite des Présidents centraux des Sociétés suisses, MM. Henri Vuilleumier, de Saint-Julien-en-Genevois, et Hermann Vogel, de Chambéry, ainsi que le Président de la Colonie Suisse d'Annecy, M. Pierre Golay, entouraient notre Chef de Mission en France et Mme Pierre Micheli qu'accompagnaient M. et Mme Hofer. M. Raymond Jacquet, Préfet de la Haute-Savoie, Maître Charles Bosson, Député-Maire d'Annecy, et leurs épouses, assistaient personnellement

à cette belle manifestation à laquelle s'était joint également M. Emile Dupont, Président du Conseil d'Etat de Genève, venu tout exprès pour apporter dans la contrée voisine et amie un témoignage d'estime personnelle à son éminent compatriote genevois, M. l'Ambassadeur Micheli.

C'est à ce dernier qu'il appartient, dans un recueillement d'une exceptionnelle ferveur, de dégager la haute signification de notre anniversaire patriotique après que MM. Raymond Jacquet et Charles Bosson aient rendu, au nom de la France, hommage à notre pays, cependant que M. le Consul, Edouard Hofer, et le Président, Emile Dupont, marquaient les liens naturels et réels qui unissent la Suisse à la Haute-Savoie et à sa grande voisine.

Chambéry, où M. le Préfet de la Savoie et Mme Grimaud accueillirent, le dimanche 2 août, le Chef de notre Mission en France et Mme Pierre Micheli et organisèrent un déjeuner en leur honneur, marqua la dernière étape de ce voyage qui fut, dans toute la force du mot, une véritable Ambassade de l'Amitié exprimant, à la fois, l'affection de notre Patrie pour la France et l'intérêt profond que porte son plus haut représentant à toutes les colonies helvétiques qui ont le privilège d'être établies dans ce beau pays.

Les membres de l'Amicale des Suisses de Belfort et des environs, et leurs amis, observent une minute de silence devant le Monument aux Morts du square du Souvenir.



A VOUS BELFORT.

A VOUS BORDEAUX.

Dans la soirée du 1^{er} août, quelque 60 compatriotes se réunissaient à la Maison Suisse pour célébrer notre fête nationale.

En l'absence de notre Président, M. J.-E. Treyer, malheureusement retenu par la Faculté, un membre du Comité souhaita la bienvenue aux participants et passa la parole à M. R. Schumacher, Chancelier du Consulat général de Suisse, qui évoqua la signification de notre 1^{er} août. M. A.-G. Berthod, notre Consul général, en vacances en Suisse, ne nous avait pas oubliés et la lecture de son télégramme fut vivement applaudie. Après la lecture du message du Président de la Confédération, M. Michot, de sa voix de basse-taille, donna une évocation du Pacte d'après le texte de Paul Budry. L'hymne national, chanté par tous les assistants, fut suivi de « La Marseillaise » qui clôtura la partie officielle de la manifestation.

M. L. Artigue, Président d'honneur, et M. Frossard de Saugy, ancien Président, s'étaient fait excuser.

Et chacun, profitant de la fraîcheur de la soirée, prenait plaisir à déguster encore quelques rafraîchissements avant de se séparer.

★ ★ ★

Ob.

A VOUS BELFORT.

LES SUISSES DE BELFORT ONT CELEBRE LEUR FETE NATIONALE AVEC L'AMICALE SUISSE

L'Amicale des Suisses de Belfort, conduite par le président Testorelli, s'est rendue au Square du Souvenir, où, en présence de M. d'Orelli, agent consulaire à Belfort, fut déposée une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, suivie d'une minute de silence pendant que les drapeaux : français, tenu par M. Marcou, et de l'Amicale tenu par M. Vogt, s'inclinaient.

On notait également la présence de Mme Dupont, secrétaire de la Société Helvétique à Constantine, venue se reposer à Belfort ; le doyen, Gustave Migy et Madame ; le secrétaire Huberald ; le trésorier Perrenoud ; le président de la commission des fêtes Faivre ; et nous avons remarqué une charmante petite fille, habillée aux couleurs suisses avec un pull-over blanc et une jupe rouge.

Le vin d'honneur qui suivit fut l'occasion pour les membres de l'Amicale de se retrouver réunis au Café d'Alsace, le siège social. On notait également la présence de MM. Moleur, commissaire des R.G. ; Frezard, inspecteur O.P.A. ; Groene, secrétaire général de l'U.S.B. ; Widmann, champion de France de tir, etc... Tout le monde portait au revers du veston ou sur la robe l'insigne de l'année, un edelweiss sur ruban rouge et blanc.

Prenant la parole, le président Testorelli remercia les personnes présentes d'avoir répondu à son appel et associa à la fête nationale tous les Suisses de Belfort, sans aucune distinction, qu'ils appartiennent à l'une des deux sociétés suisses ou non.

Des télégrammes ont été envoyés aux autorités suisses à Berne, à M. Micheli, Ambassadeur de Suisse à Paris, et à M. et Mme Kuntz, consul à Mulhouse.

D'autre part, des gerbes ont été remises à Mme Metzger, MM. Ellia et Dreyfus-Schmidt. Enfin le président a une pensée pour les morts de

l'Amicale et en particulier pour l'ancien secrétaire général, M. Quadry.

M. d'Orelli donne lecture du message de M. Paul Chaudet, président de la Confédération, qui pense que cette journée doit être placée sous le signe de la reconnaissance. Puis il cite deux dates : 1291, naissance de la Confédération, et 1939, mobilisation générale, mais la Suisse fut épargnée du fléau de la guerre et pour cela nous devons cette reconnaissance à l'Armée, aux autorités et surtout à Dieu, car le parti fédéral de 1291 avait été placé sous le signe de Dieu. Puis le Consul et M. Testorelli lèvent leurs verres à l'amitié qui unit les deux pays voisins, la France et la Suisse.

Le soir, vers 19 heures, près d'une centaine de personnes prenaient place dans un car et des voitures particulières pour se rendre à Fontenois, petite localité de Porrentruy, afin d'y passer la soirée avec leurs compatriotes. Dans les cafés de la localité où les Suisses de Belfort s'étaient répartis, il y eut de la gaieté et une folle ambiance. Au cours de la fête nocturne, les jodleurs de Délémont et les sociétés locales animèrent le grand bal qui se poursuivait jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A VOUS LA CÔTE-D'AZUR.

1^{er} août ! Jour cher entre tous aux Suisses de l'étranger ! Fêtes où les anciennes amitiés se resserrent, où de nouvelles se nouent, où les visages sont éclairés et les mains cordialement tendues, par la magie de notre drapeau fédéral largement déployé !



Comme chaque année, les Suisses de la Côte-d'Azur se sont groupés autour de leur Consul, pour la première fois M. G. Falquier, dans le décor idyllique des bords du Loup, pour y entendre la lecture rituelle du Pacte, le message du Président de la Confédération, qui est pour eux la voix même de la Patrie, et le discours plein d'enseignements de leur Consul.

Oserai-je ajouter qu'après de copieuses et fraternelles agapes, on sacrifia, jusqu'à la nuit, à la nouvelle idole, la pétanque (étymol. : pieds joints), ainsi qu'en témoigne la photo-minute du Prof. Husmann ?

Pas typiquement suisse ! Mais il est malaisé de lancer le drapeau en forêt, l'air marin corrode, comme chacun sait, les cordes vocales des jodleurs, et notre colonie ne possède pas le cor des Alpes qui permettrait de faire entendre, des lieues à la ronde, le chant nostalgique de nos montagnes bien-aimées.

L. F.

A VOUS DIJON.

Environ deux cents personnes, Suisses et amis français étaient réunis le soir du 1^{er} août 1959 sur le terrain du « Golf-Miniature » de la Société Suisse de la Côte-d'Or, à Dijon, pour célébrer la Fête Nationale.

Après les discours de M. le Consul François, le pasteur Chanson et le père Scherer, bénédictin d'Altdorf, fut entendue une bande de la radio suisse, Service des ondes courtes, consacrée aux Suisses de l'étranger et contenant le message du Président de la Confédération, M. Paul Chaudet.

Ambiance joyeuse dans le sympathique cadre de verdure, illuminé pour cette occasion par des lampions et des phares et orné de drapeaux nationaux et cantonaux.

Que l'appel du Consul, adressé à la jeunesse (qui était représentée un peu plus nombreuse que d'habitude — grâce surtout à la participation de jeunes étudiants suisses venus du Pays pour des cours de vacances à l'Université de Dijon), soit entendu et suivi.